



BRÈVES ÉCONOMIQUES

Amérique andine et plateau des Guyanes

Une publication du SER de Bogota

En collaboration avec les SE de Lima, de Caracas et de l'antenne du SER à Quito

Semaine du 27 novembre 2025

FOCUS : L'ACCORD DE LIBRE-ECHANGE AVEC LA CAN POSITIONNE L'UE COMME UN PARTENAIRE STABLE DANS UN CONTEXTE MONDIAL INCERTAIN.

2

Bolivie

3

Le gouvernement annonce la réduction de 30 % des dépenses publiques et supprime quatre impôts.

3

Colombie

3

La baisse de l'informalité s'accompagne d'une formalité plus intermittente et précaire.

3

Les exportations colombiennes vers l'Union européenne augmentent de 30,5 % entre janvier et septembre.

3

Entre janvier et octobre, les recettes fiscales ont atteint 65,7 Md\$.

3

Le débat sur la réforme fiscale est reporté au 2 décembre.

4

Équateur

4

L'agence de notation Fitch améliore sa notation de la dette équatorienne à B-.

4

Malgré des remesas record en 2025, prévisions à la baisse pour 2026.

4

Transfert de la centrale hydroélectrique Coca Codo Sinclair à PowerChina.

5

Le risque pays atteint son niveau le plus bas en 6 ans.

5

Guyana

5

Le projet Uaru devrait mener la capacité de production du Guyana à 1,1 M bpj.

5

Pérou

6

L'investissement privé connaît sa plus forte hausse en 12 ans.

6

Les États Unis ont éliminé les droits de douane sur plus de 100 produits agricoles péruviens.

6

Suriname

6

Les importations depuis les Pays-Bas en hausse de 19 % au S1 2025.

6

Venezuela

7

L'administration fédérale de l'aviation des États-Unis (FAA) perturbe la connectivité aérienne vénézuélienne

7

Focus : L'accord de libre-échange avec la CAN positionne l'UE comme un partenaire stable dans un contexte mondial incertain.

En vigueur depuis 2013, l'accord commercial entre l'UE et la Communauté andine (CAN - associant la Colombie, le Pérou et, depuis 2017, l'Équateur) affiche un bilan positif avec une hausse respective de 19 % et 5 % des exportations de l'UE vers la Colombie et le Pérou entre 2012 et 2024, et de 47 % des exportations à destination de l'Équateur entre 2016 et 2024, en dépit de l'impact de la pandémie sur les échanges. De plus, l'accord rééquilibre le volet tarifaire au profit de l'UE, alors que les pays andins bénéficiaient du SPG (système de préférences généralisé) voire du SPG+ pour leurs exportations vers l'UE jusqu'à l'entrée en vigueur de l'accord.

L'accord entre l'UE et les pays andins s'inscrit aujourd'hui dans un contexte de tensions commerciales accrues. Les États-Unis et la Chine demeurent les principaux partenaires économiques de la zone andine : les États membres de l'UE ne représentaient en 2024 que 12 % des échanges globaux de la Colombie, du Pérou et de l'Équateur réunis, contre 22 % pour les États Unis, et 23 % pour la Chine. Néanmoins, la dynamique des relations commerciales de la zone andine avec les États Unis varie d'un pays à l'autre depuis le retour de Donald Trump. Si un accord commercial réciproque a pu être trouvé l'Équateur, la Colombie s'est vue « décertifiée » pour insuffisance dans la lutte contre la culture et le trafic de drogue selon Washington. Dans le même temps, les relations avec la Chine se sont renforcées au cours de la dernière décennie, notamment dans le cadre des Nouvelles routes de la soie, dans les secteurs des transports et de l'énergie.

Dans ce cadre, l'Union européenne et les pays andins ont l'avantage d'entretenir un partenariat commercial équitable fondé sur des règles prévisibles, à la différence des relations établies notamment avec des pays ne constituant pas des économies de marché, ou remettant en cause les règles du commerce international, ou encore recourant à des mesures unilatérales coercitives. De fait, la relation commerciale avec l'Union européenne est fondée sur un partenariat davantage complémentaire que concurrentiel.

Au sein de l'Union européenne, la France bénéficie d'une relation bilatérale privilégiée grâce à la présence d'accords bilatéraux en complément de l'accord de libre-échange. Il s'agit des accords de promotion et de protection des investissements (APRI) avec la Colombie, le Pérou et l'Équateur (ce dernier a toutefois été dénoncé en 2017, mais reste applicable pour 15 ans), ainsi que la convention de non double-imposition avec la Colombie et celle en voie de signature avec le Pérou. A titre de comparaison, la Colombie a dénoncé et obtenu en 2024 la modification des APRI avec l'Espagne et les États-Unis. Pour ce qui est de l'APRI avec la France, entré en vigueur plus récemment (2020), il est considéré comme satisfaisant par le ministère colombien du Commerce.

Bolivie

Le gouvernement annonce la réduction de 30 % des dépenses publiques et supprime quatre impôts.

Les autorités ont annoncé leur intention de réduire de 30 % les dépenses publiques, l'accélération du paiement aux fournisseurs auprès desquels l'État a une dette et la suppression de quatre impôts. Les quatre impôts concernés sont ceux sur (i) les grandes fortunes, (ii) les transferts financiers, (iii) les jeux de hasard et (iv) les promotions commerciales. Selon les autorités, l'impôt sur les grandes fortunes aurait fait fuir plus de 2 Md\$ d'investissements hors du pays.

La réduction de 30 % des dépenses publiques représenterait 4 % du PIB. Le ministre de l'Economie a indiqué que l'État a accumulé une dette de 1 Md\$ (7 Md BOB au change officiel) depuis 2023, dont 724 M\$ (5 Md BOB) n'étaient pas enregistrés dans les systèmes d'information, menant à des retards de paiement.

Colombie

La baisse de l'informalité s'accompagne d'une formalité plus intermittente et précaire.

A partir de l'étude des cotisants aux fonds de pension, **le centre d'études économiques ANIF met en évidence que la formalité est de plus en plus temporaire.** L'informalité baisse pourtant (54,8 % des actifs en juillet), tout comme le chômage (8,2 % en septembre).

Dans les derniers mois, **le nombre de cotisants « actifs » (i.e. ayant versé un acompte dans les six derniers mois à un fonds de pension) baisse,** tandis que celui des cotisants « inactifs » (n'ayant pas cotisé sur la période) augmente. En août, les cotisants inactifs représentaient 53 % des cotisants.

Selon l'ANIF, malgré la croissance de l'emploi formel, on observe une **moindre continuité dans les relations de travail, avec des interruptions plus fréquentes dans les cotisations.** Cela a pour effet, pour les travailleurs, d'avoir moins de semaines cotisées pour atteindre la retraite et d'augmenter leur précarité. Pour les entreprises, cette dynamique peut indiquer des stratégies d'embauche plus flexibles face à l'incertitude économique.

Les exportations colombiennes vers l'Union européenne ont augmenté de 30,5 % entre janvier et septembre.

Entre janvier et septembre, les exportations de la Colombie vers l'UE ont augmenté de 30,5 % en g.a., pour atteindre 4,7 Md\$. Les Pays-Bas sont le premier client de la Colombie au sein de l'UE, avec 1,5 Md\$ (+56 %). Cette position s'explique, entre autres, par le rôle du port de Rotterdam, un des principaux centres de redistribution commerciale en Europe.

La Belgique (effet portuaire également avec le port d'Anvers) et l'Allemagne sont les 2^e et 3^e clients de la Colombie, avec respectivement 697 M\$ et 653 M\$. La France est le 6^e client de la Colombie avec 212 M\$ d'importations. Les exportations se concentrent dans les secteurs du charbon et de l'agriculture (café, bananes, fleurs, avocats).

Les importations en provenance de l'UE s'établissent à 6,7 Md\$ sur la période (+4 %). L'Allemagne est le 1^{er} fournisseur européen de la Colombie, avec 1,7 Md\$ d'importations, principalement dans les secteurs des machines lourdes, des pièces de véhicules et des véhicules. La France est le 4^e fournisseur de la Colombie avec 747 M\$, juste derrière l'Espagne (952 M\$) et l'Italie (850 M\$).

Entre janvier et octobre, les recettes fiscales ont atteint 65,7 Md\$.

Selon le dernier rapport de la Direction des impôts et des douanes (la DIAN), les recettes

fiscales collectées ont augmenté de 11,3 % en g.a. pour atteindre un montant de 65,7 Md\$ (249 120 Md COP). Sur le seul mois d’octobre, les recettes fiscales collectées ont atteint 5,2 Md\$ (19 720 Md COP), en hausse de +15,9 % par rapport au mois d’octobre 2024.

La cible de recettes fixée par le cadre budgétaire à moyen terme est rempli à 81,5 %, arrêtée au mois d’octobre, le ministère des Finances prévoyant de collecter 79,2 Md\$ (300 000 Md COP) de recettes fiscales sur l’année 2025.

Le débat sur la réforme fiscale est reporté au 2 décembre.

Afin d’obtenir l’assentiment des parlementaires, le gouvernement avait déjà revu à la baisse le montant de la réforme fiscale, de 6,9 Md\$ (26 300 Md COP) à 4,3 Md\$ (16 300 Md COP). Cette réduction était, entre autres raisons, due à l’abandon de la hausse de l’imposition sur l’essence.

Lors des débats dans les commissions économiques, les parlementaires ont également modifié le projet de réforme. Le projet d’impôt sur les revenus des églises associées à des activités non liées au culte est supprimé : il devait représenter 6,9 M\$ de recettes en 2026. La taxe sur les petits colis (issus de plateforme comme Shein ou Temu) ne concerne désormais que les colis d’une valeur inférieure à 50\$ (contre 200\$ initialement). Cette taxe devrait rapporter 107 M\$ dès 2026.

Alors que le vote devait avoir lieu le 26 novembre, il a été reporté au mardi 2 décembre. L’absence de quorum à la 4^{ème} commission de la Chambre des représentants souligne l’absence d’accord sur le sujet.

Indicateurs	Variation hebdomadaire	Variation en g.a.	Ce jour
Bourse (COLCAP)	0,6%	46,0%	2041
Change USD/COP	0,1%	-15,0%	3742
Change EUR/COP	0,6%	-6,3%	4343
Prix du baril (Brent, USD)	-0,3%	-13,8%	63,14

Équateur

L’agence de notation Fitch améliore sa notation de la dette équatorienne à B-

L’agence de notation Fitch Ratings a relevé la note des instruments de dette souveraine de long terme de l’Équateur de CCC+ à B-, signalant une amélioration de la perception du risque souverain et un meilleur positionnement dans l’échelle de solvabilité. L’agence a également attribué pour la première fois une note de récupération « RR3 », indiquant une probabilité jugée plus élevée de recouvrement en cas d’événement de crédit. Fitch souligne que le ratio d’endettement public (51 % du PIB) et la charge d’intérêts (9,7 % des recettes) se situent en deçà de la médiane des pays de même catégorie, ce qui conférerait à l’Équateur un certain espace budgétaire.

En revanche, la qualité de la gouvernance, qui comprend la stabilité politique, l’état de droit et le contrôle de la corruption, continue de peser sur la notation IDR (risque souverain en monnaie étrangère), maintenue à CCC+, un niveau qui traduit une vulnérabilité élevée du pays et une probabilité accrue d’impayé en cas de choc économique ou politique. La hausse de la note des titres souverains est notamment permise par l’introduction nouveaux critères de récupération (RR), qui valorisent une meilleure probabilité de recouvrement pour les créanciers.

Malgré des remesas record en 2025, prévisions à la baisse pour 2026.

Selon la Banque centrale équatorienne, les remesas devraient atteindre près de 7 Md\$ en 2025 (contre 6,5 Md\$ en 2024), portées par une hausse de 24 % en g.a. au S1 2025 (3,7 Md\$), principalement en provenance des États-Unis (88 % du total). Ce flux exceptionnel contribue à soutenir la consommation des ménages, les dépôts bancaires et le niveau des réserves internationales.

La banque centrale anticipe toutefois une **décélération en 2026**, en lien avec le **durcissement de la politique migratoire étatsunienne** sous le second mandat de Donald Trump (i.e. reconduites à la frontière accélérées) et l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2026, d'un impôt de 1 % sur les envois en espèces, mandats ou chèques de caisse (transferts via comptes et cartes exemptés). Cette évolution pourrait infléchir les transferts des migrants équatoriens, dont la concentration géographique aux États-Unis constitue un facteur de vulnérabilité pour les années à venir.

Transfert de la centrale hydroélectrique Coca Codo Sinclair à PowerChina.

Le gouvernement équatorien a annoncé la finalisation des discussions avec PowerChina pour le transfert de l'exploitation et de la maintenance de la centrale hydroélectrique **Coca Codo Sinclair** (1 500 MW). Cette centrale est une infrastructure stratégique pouvant fournir jusqu'à 30 % de l'électricité nationale mais dont la production effective n'a atteint que 640 MW en moyenne entre septembre 2023 et septembre 2024, en raison de pannes récurrentes (plus de 60 arrêts de plus de huit heures depuis 2019). Elle a été construite majoritairement avec des fonds chinois : sur les 2,2 Md\$ prévus initialement, la centrale a été financée à 75 % par des prêts de la Banque chinoise Eximbank.

Un accord de règlement prévoirait une compensation de 400 M\$ (200 M\$ en numéraire, 200 M\$ en crédit fournisseur) en échange de l'abandon progressif de l'arbitrage international engagé en 2023 par la CELEC contre Sinohydro (filiale de construction de PowerChina), qui réclamait 580 M\$ pour défauts de construction (+17 000 fissures, surcoûts, arrêts répétés). Cet abandon, juridiquement possible dans le cadre d'un accord transactionnel, entraînerait la fin des poursuites et l'extinction des demandes indemnitaires.

Si le volet financier semble stabilisé, les conditions techniques, économiques et tarifaires de l'exploitation resteraient sujettes à discussion. PowerChina vise un engagement de 20 ans, tandis que l'État exige des garanties supplémentaires. Le transfert confierait à l'entreprise la responsabilité intégrale de la disponibilité technique, l'État conservant uniquement les risques non assurables, notamment l'érosion régressive du río Coca, phénomène naturel atypique. Les travaux de protection (digues, 75 % d'avancement) se poursuivent en parallèle. L'opération vise à sécuriser un actif défaillant mais essentiel et à clore un lourd contentieux, afin de stabiliser à court terme le système électrique équatorien.

Le risque pays atteint son niveau le plus bas en 6 ans.

Le risque pays équatorien poursuit sa trajectoire baissière pour atteindre **595 pdb le 25 novembre**, son niveau le plus faible depuis 2019, malgré le revers politique du référendum pour une Constituante. L'indicateur a reculé de 113 pdb en une semaine et de plus de 220 pdb depuis fin août, confirmant une correction durable après les tensions sociales de septembre-octobre.

Cette résilience traduit la prime accordée par les marchés à la continuité du programme fiscal et au maintien de l'accord avec le FMI, perçus comme prioritaires. Les investisseurs intègrent également les avancées sur les échanges de dette pour conservation prévus en 2026 et la perspective d'un retour progressif sur les marchés obligataires si la baisse se confirme, ou du moins si le risque pays se maintient sous le seuil des 600 pdb.

Guyana

Le projet Uaru devrait augmenter la capacité de production à 1,1 M bpj.

Le bloc Uaru, exploité par ExxonMobil, dont la production est attendue en 2026, augmentera

la capacité totale de production de pétrole du Guyana à 1,1 M de barils par jour (bpj). Ce projet, situé dans le bloc *Stabroek*, est le cinquième projet *offshore* approuvé du pays. Le Guyana a déjà atteint un record de production à 900 000 bpj en novembre grâce à l'atteinte du pic de production du bloc *Yellowtail*.

Le projet Uaru a un potentiel de pétrole récupérable de 800 M de barils et devrait atteindre 250 000 bpj à son pic de production.

Pérou

L'investissement privé connaît sa plus forte hausse en 12 ans.

L'investissement privé au Pérou continue de s'accélérer avec une croissance de +11,4 % au troisième trimestre 2025 par rapport à la même période de 2024, selon la Banque Centrale (BCRP). Hors effet rebond post-covid, il s'agit de la plus forte hausse de l'investissement privé depuis plus de 12 ans, précisément depuis le premier trimestre 2013 qui avait enregistré une croissance de 12,3 %. Cette dynamique impacte fortement la croissance économique car l'investissement privé constitue le principal moteur de l'économie péruvienne.

Plusieurs facteurs expliquent cette performance : l'investissement minier a bondi de près de 24 % au troisième trimestre, tandis que l'investissement non minier a progressé de 14 %. Les conditions économiques sont globalement très favorables : confiance entrepreneuriale élevée, conditions de financement qui dynamisent le crédit hypothécaire, amélioration des bilans financiers du secteur privé, prix élevés des exportations et forte dynamique du marché du travail, particulièrement dans le secteur formel.

Les États Unis ont éliminé les droits de douane sur plus de 100 produits agricoles péruviens.

Les États-Unis ont annoncé une extension significative de leur liste de produits exemptés de droits de douane, dont près de 100 appartiennent au portefeuille agricole, selon la ministre du Commerce extérieur du Pérou, Teresa Mera. Les produits concernés (avocat, café, cacao, mangues, entre autres) représentaient, à eux seuls, 24 % des exportations péruviennes vers les États-Unis en 2024. Cette mesure permet désormais à près de la moitié de la valeur des exportations péruviennes vers le marché américain d'être exonérée de droits de douane réciproques.

Pour les autorités péruviennes, cette décision constitue un levier majeur de compétitivité pour l'offre agricole nationale, favorisant aussi bien les produits frais que les biens à plus forte valeur ajoutée, tels que les jus transformés. Paradoxalement, l'application du droit de douane réciproque de 10 % par les États-Unis n'avait pas entravé la progression des exportations péruviennes entre janvier et septembre 2025. En effet, cette mesure s'appliquait uniformément à l'ensemble des pays exportateurs, n'engendrant ainsi aucun désavantage compétitif spécifique au Pérou. Les États-Unis demeurent le principal débouché des agro-exportations péruviennes, qui représentent plus de 40 % des envois vers ce marché stratégique.

Suriname

Les importations depuis les Pays-Bas en hausse de 19 % au S1 2025.

Au S1 2025, les importations du Suriname en provenance des Pays-Bas se sont établies à 128,4 M€, en hausse de +19 % par rapport au S1 2024. Le Suriname est désormais le 6^e marché sud-américain pour les Pays-Bas. Cette hausse est portée par l'augmentation des

importations de machines et d'équipements de transport (camions-citernes, équipement pour le génie civil), qui ont atteint 45,1 M€, leur niveau le plus élevé depuis 2015.

En 2024, 11,7 % des marchandises importées par le Suriname provenaient des Pays-Bas, mais cette part est en baisse. La part des importations chinoises augmente, elle, pour la quatrième année consécutive : en 2024, la Chine est devenue le 2^{ème} fournisseur du pays, remplaçant les Pays-Bas, les États-Unis demeurant le 1^{er} fournisseur du pays.

Venezuela

L'administration fédérale de l'aviation des États-Unis (FAA) perturbe la connectivité aérienne vénézuélienne

Huit compagnies aériennes ont annulé leurs vols à destination et en provenance du Venezuela. Cette décision a été prise suite à la publication le 21 novembre d'un avis aux navigateurs aériens, valable jusqu'au 19 février 2026, exhortant les avions commerciaux à « faire preuve d'une extrême prudence » lors des survols dans l'espace aérien vénézuélien, mettant en garde contre une « situation potentiellement dangereuse » dans la région de Maiquetía en raison de l'augmentation de l'activité militaire dans les Caraïbes. L'Espagne a ainsi suspendu ses vols dans la zone du 24 novembre au 1^{er} février.

Le gouvernement a sanctionné le 26 novembre six compagnies aériennes pour

n'avoir pas repris leurs vols. Après leur avoir donné un délai de 48 heures pour reprendre les routes suspendues, le Venezuela a révoqué les concessions aux lignes d'Iberia, Tap, Turkish Airlines, Gol, Latam et Avianca. Les compagnies Air Europa et Plus Ultra ont, à partir du 27 novembre, un délai de 48 heures pour reprendre leurs vols, avant de subir les mêmes sanctions.

Ces suspensions affectent 40 % du trafic aérien international avec le Venezuela selon le directeur de l'Association d'agences de voyages et du tourisme du Venezuela. Ce dernier a indiqué que si ces suspensions se prolongent jusqu'en février 2026, 50 % de l'occupation hôtelière sur l'île touristique de Margarita se verrait affectée.

Le transport maritime est également affecté par la présence de navires garde-côtes et militaires étatsuniens. Selon les données AIS, le navire russe *Seahorse* transportant du naphta (diluant du pétrole), serait arrivé au Venezuela le 22 novembre après une altercation mineure avec le destroyer américain *Stockdale* le 13 novembre. Un autre pétrolier russe (*Vasily Lanovoy*) serait également arrivé le même jour, sans déviation.

Le trafic maritime est perturbé par le contournement du pays. Selon l'Association des transitaires et agents des douanes du Venezuela, les porte-conteneurs doivent contourner, via les Antilles et la côte caraïbe colombienne, la haute-mer qui fait face au Venezuela, pour pouvoir desservir les ports vénézuéliens.

Aide-mémoire : indicateurs macroéconomiques

	Population (M)	PIB à prix courants (Md\$)	PIB/hab. à prix courants (M\$)	Croissance du PIB (% du PIB)		Compte courant (% du PIB)	Dette publique brute (% du PIB)	IDH (rang mondial)		Inflation (%)
	2025 p.	2025 p.	2025 p.	2024	2025 p.	2025 p.	2025 p.	2023	Variation par rapport à 2022	Variation en fin de période, 2025 p.
Bolivie	12,4	57,1	4,6	0,7	0,6	-3,3	93,7	108	+5	26,2
Colombie	53,1	438,1	8,2	1,6	2,5	-2,3	58,9	83	+2	4,4
Equateur	18,1	130,5	7,2	-2,0	3,2	4,9	53,7 (2024)	88	+1	3,6
Guyana	0,8	25,1	31,4	43,6	10,3	7,9	29	89	+6	4,3
Pérou	34,4	318,5	9,3	3,3	2,9	1,7	32,1	79	0	2,0
Suriname	0,7	4,5	6,8	3,0	2,7	-33,4	89,1	114	+2	10,6
Venezuela	26,7	82,8	3,1	5,3	0,5	4,2	164,3 (2024)	121	0	548,6
Argentine	47,6	683,4	14,4	-1,3	4,5	-1,2	78,8	47	0	28,0
Brésil	213,4	2 257,0	10,6	3,4	2,4	-2,5	91,4	84	+2	4,9
Chili	20,2	347,2	17,2	2,6	2,5	-2,5	42,7	45	0	3,7
Mexique	133,4	1 862,7	14,0	1,4	1,0	-0,2	58,9	81	+3	3,7

Source : FMI, WEO, octobre 2025

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique Régional de Bogota.

jacques.robin@dgtrésor.gouv.fr, sebastien.andrieux@dgtrésor.gouv.fr

Rédaction : Constance ANDRIEU, Justine BULTEL, Jacques ROBIN, Victoria SEIGNEZ.

[Abonnez-vous en cliquant sur ce lien](#)